

## Achat immobilier et clause suspensive de pret

Bonjour,
une agence immobilière demande de renoncer à la clause suspensive d'obtention du crédit pour la signature du compromis de vente d'un bien immobilier
quelqu'un à-t-il déjà connu ce cas de figure ?
Merci pour votre aide !
 Par janus2
Bonjour, C'est normal si vous déclarez acheter sans recours à un prêt